



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JANVIER 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 janvier 2010

**GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT - TRAVAUX
DE MENUISERIES - AVENANT N°1 AU MARCHÉ
N° 09231M041**

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 22 janvier 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Aurélien MANSART -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Delphine PAGE

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard BARE - Mme Françoise BILLY

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT - TRAVAUX DE MENUISERIES -
AVENANT N°1 AU MARCHÉ N° 09231M041**

Madame Delphine PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine et particulièrement des bâtiments scolaires, le mauvais état des menuiseries d'origine du groupe scolaire Paul BERT a nécessité leur remplacement dans un souci notamment d'économies d'énergies, d'accessibilité et de sécurité des ouvrages.

La rénovation du groupe scolaire Paul BERT est répartie en plusieurs tranches, qui s'échelonnent sur 3 années, permettant ainsi la réalisation des travaux pendant les vacances scolaires et les périodes libérées du groupe scolaire.

Par délibération du 8 juin 2009, le Conseil municipal a approuvé le Dossier de consultation des entreprises (DCE) et a autorisé la signature du marché.

Les travaux de la tranche ferme ont été lancés en 2009 pour le remplacement des portes et fenêtres conformément au DCE. Pour des raisons de sécurité, il est apparu que la solidité des portes en PVC de grandes dimensions n'apporteraient pas satisfaction aux utilisateurs. Elles seraient réalisées en acier dans le cadre d'une prochaine consultation.

Dans un souci de respect de l'architecture du groupe scolaire, les menuiseries initialement prévues en PVC sur les façades côté rue seront remplacées par des menuiseries bois. Ces éléments portent sur une partie de la tranche conditionnelle n° 1 ; cela entraîne une moins-value sur le marché pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle n° 1.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent donc l'établissement d'un avenant.

Titulaire du marché : Lot Menuiseries PVC Entreprise RIDORET

Tranche ferme

Le montant initial de la tranche ferme est de :	58 748,00 € HT
Le montant de l'avenant en moins value est de :	12 888,00 € HT
Le montant modifié de la tranche ferme est donc de :	45 860,00 € HT

Tranche conditionnelle n°1

Le montant initial de la tranche conditionnelle n° 1 est de :	35 654,00 € HT
Le montant de l'avenant en moins value est de :	20 910,00 € HT
Le montant modifié de la tranche conditionnelle n° 1 est donc de :	14 744,00 € HT

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 avec l'entreprise RIDORET ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine PAGE